

## **DELIBERATION N° 2004/06-01 - BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2003**

Monsieur BOILEAU, rapporteur, présente le compte administratif 2003 à l'Assemblée.  
La balance générale fait apparaître les chiffres suivants :

Investissement :

Dépenses :	1 519 586,23 euros
Recettes :	1 963 964,61 euros
Excédent d'investissement :	444 378,38 euros

Fonctionnement :

Dépenses :	4 554 791,36 euros
Recettes :	5 903 285,93 euros
Excédent de fonctionnement :	1 348 494,57 euros

Monsieur le Maire s'étant retiré, ne prend pas part au vote

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide par 21 voix pour et 7 abstentions : M. LEFRANC, Mmes BERTRAND, THIRIET, M. NOEL (Groupe Ludres Autrement) et Mme A. THOMAS, MM. SAUTROT et FRANOUX (Groupe Ludres Notre Ville) :

- d'approuver le compte administratif 2003 et de donner quitus à Monsieur le Maire de sa gestion.